

Bulletin Municipal N° 49

CHAUSSENAC

DECEMBRE 2012



Liberté Egalité Fraternité

ruralité

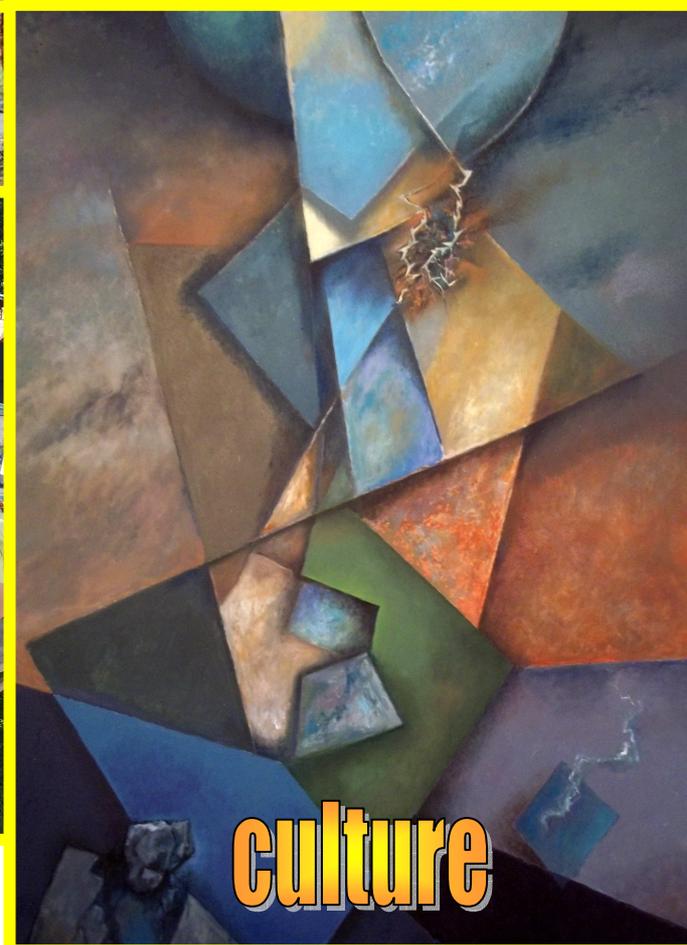


convivialité



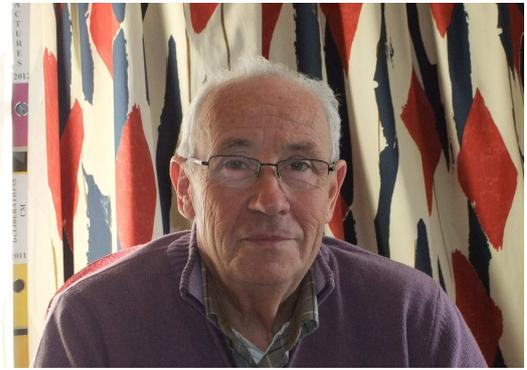
accueil

culture



Editorial

Assurer le court terme ... ne doit pas nous empêcher de réfléchir et de préparer l'avenir.



Alors que nous sommes assaillis d'informations dont l'actualité vit souvent l'espace d'un matin... les citoyens confrontés à un grand ou petit problème souhaitent une réponse immédiate. Si le problème a pu être anticipé la solution s'avèrera d'autant plus facile. Notre bon sens rural devrait nous aider à bien comprendre cela : les arbres, les cultures végétales, l'amélioration génétique des bovins, le rythme des saisons, la transmission des savoirs et des mémoires entre générations, en sont les meilleurs témoignages. Cette sagesse doit enrichir nos comportements personnels.

Le socle de cette sagesse est certainement l'anticipation et la réflexion.

C'est ce qu'a essayé de faire votre équipe municipale en aménageant des lagunes pour traiter à court et moyen terme les effluents de toutes les habitations du bourg, en sécurisant les ressources en eau potable, en protégeant et restaurant le patrimoine de l'église quelque peu abandonné, en créant des services de proximité (l'agence postale, le point « alimentation », le salon de coiffure..) en aménageant des logements communaux et un lotissement communal.

En ce qui concerne, **l'AVENIR**, je souhaite vous faire partager mes réflexions, qui devraient être également celles de nombre d'élus ruraux. En effet, nous ne sommes pas à l'abri des effets persistants de la crise et de la mondialisation des échanges financiers et commerciaux. L'agriculture de montagne est confrontée à l'augmentation du prix des intrants (engrais, aliments, ...) alors que les prix de production stagnent ou régressent, que la taille des exploitations s'agrandit sans créer des emplois supplémentaires. L'Etat condamné à serrer les budgets va geler ses contributions financières aux collectivités (DGF, DDTR, ...) alors que les collectivités (Région, Département) vont se concentrer sur leurs propres compétences.

Resserrement des budgets communaux, contraintes techniques et normatives de plus en plus complexes, voire mutualisation de services (ordures ménagères, voirie, eau, assainissement, urbanisme, gestion des payes des agents ...) avec les intercommunalités sont autant d'éléments qui risquent de modifier le rôle et la place des communes : le pire serait de ne pas voir ces évolutions et ce contexte ...

Anticiper est certainement la meilleure stratégie pour conserver la richesse que constitue la commune en terme de proximité et de démocratie.

Tout en sauvegardant les principes républicains, préparons donc ce que sera la commune du XXI^{ème} siècle.

J. KLEM
Maire

Etat civil

Décès : dont transcription de décès de personnes nées à Chaussenac

- Le 05 juillet : à Vic en Bigorre, CAUJOLLE Marie veuve DELFOSSE, née en 1912.
- Le 23 juillet : à Mauriac, DELPEUCH Marie Emilie Eugénie, née en 1921.
- Le 19 juillet : à Brive la Gaillarde, LAYGUES André, né 1939.
- Le 15 août : COMBE Marie-Thérèse ex épouse MERAL, à Paris 18^{ième}, née en 1949.
- Le 30 octobre : à Mauriac, DEYDIER Alphonsine veuve MAURIOS, née en 1917.
- Le 05 décembre : à Clermont Ferrand, MEYDIEU Francis, né en 1940.

Ayons aussi une pensée pour Rémy Delbos décédé cet été.

AGENDA

- 26 juin : * conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction publique à Aurillac. *J. Klem*
- 28 juin : * commission communale des impôts.
* conseil communautaire « Pays de Salers ». *J. Klem*
- 30 juin : * soirée « théâtre ».
- 07 juillet : * repas fin de saison de l'USC.



- 14 juillet : * inauguration exposition « Quoi de 9 ? »
* cérémonie du 14 juillet. (Monument et vin d'honneur)
- 18 juillet : * soirée Jazz, organisée par l'Association Patrimoine.
- 19 juillet : * accueil du camp « Eclaireurs de France ».
- 21 juillet : * fête du pain organisée par le Comice Agricole.
- 24 juillet : * syndicat des transports scolaires à Pleaux. *D. Degoul*
- 26 juillet : * soirée d'adieu des Eclaireurs.
- 4 et 5 août : * fête patronale et exposition « Patchwork ».
- 08 août : * réunion avec les propriétaires de Contre et d'Escladines : concernés par l'assainissement individuel.
- 12 août : * kermesse organisée par le Club Inter-Ages.
- 14 août : * inauguration exposition « métiers d'art » à Pleaux. *J. Klem et A. Chamelot*
- 05 septembre : * **CONSEIL MUNICIPAL**
- 07 septembre : * commission d'appel d'offre : aménagement « lotissement ». *J. Klem, A. Picaronny, J-M. Delbos, S. Lac*

- 15 septembre : * congrès des maires du Cantal à Mauriac. *J. Klem*
- 22 septembre : * voyage dans le Lot du Club Inter-Ages.
- 26 septembre : * **CONSEIL MUNICIPAL**
- 07 octobre : * bal d'automne du Club Inter-Ages.
- 13 octobre : * inauguration EHPAD d'Ally. *A. Picaronny*
- 18 et 22 octobre: * cérémonies – gendarmerie de Mauriac. *A. Charles, J. Klem*
- 20 octobre : * comice agricole.
- 23 octobre : * réunion régionale des centres de gestion de la fonction publique à Clermont Ferrand. *J. Klem*
- 25 octobre : * remise des prix « Villages fleuris ». *D. Degoul*
- 31 octobre : * réunion cantonale à Pleaux : ressource en eau. *A. Charles*
- 07 novembre : * réunion « assainissement individuel » Contre et Escladines. *J. Klem, A. Picaronny, A. Charles*
- 10 novembre : * **CONSEIL MUNICIPAL**
- 11 novembre : * cérémonie au Monument aux morts
- 14 novembre : * réunion : « ressource en eau » à Pleaux. *J. Klem*
- 17 novembre : * Sainte Barbe - CPI de Pleaux. *J. Klem*
- 20-22 novembre : * congrès des Maires à Paris. *J. Klem*
- 24 novembre : * repas d'automne USC.
- 27 novembre : * commission « Environnement ». *A. Charles*
- 12 décembre : * **CONSEIL MUNICIPAL**
- 16 décembre : * repas de Noël du Club Inter-Ages.

Petit mot de l'Agence Postale Communale de Chausсенac



Grâce à vous l'Agence postale poursuit son chemin.

Retraits : CCP, CNE
et carte bancaire
Versements : CCP, CNE
Prêts à poster
Colissimos
Affranchissements
Envoi de fax
Photocopies

Joyeuses fêtes de fin d'année et tous mes vœux pour 2013.

Véronique Lescure

Finances locales

Taxes foncières : exonération

Le montant des bases exonérées pour les propriétaires âgés de plus de 75 ans et de revenu modeste s'élève à 10 280€. Cette compensation est supportée à hauteur de 60 % par l'Etat (ce qui constitue une perte de 40 % pour les recettes communales).

En outre les exonérations dues à l'écrêtement pour la taxe des ordures ménagères ne sont pas compensées par l'Etat.

Impôts fonciers sur les propriétés bâties

Il nous semble important de rappeler la répartition de ceux-ci à titre d'exemple sur un impôt de 500 € :

- **120 €** sont affectés à la commune
- **15 €** à l'intercommunalité
- **210 €** au conseil général
- **115 €** aux ordures ménagères.

Concours financiers de l'Etat

Le budget de fonctionnement de la commune est financé en grande partie par l'Etat, via la DGF (Dotation Global de Fonctionnement). Pour l'année 2012, elle s'élève à 104 372 € (y compris la dotation de solidarité rurale), soit 341 € par habitant.

Le montant de cette dotation est gelé depuis plusieurs années.



Petits et grands travaux municipaux.

- Réalisés par une entreprise : chauffage avec convecteurs à l'agence postale (subventionné par La Poste).
Installation électrique et plomberie au local de chasse et appuis fenêtres dans logement.
- Réalisés par les employés municipaux : peinture des grilles, volets et barrières de l'ancienne école et de la mairie.
 - lasure sur huisseries des bâtiments communaux.
 - travaux de peinture dans les appartements communaux.
 - curages de fossés, élagages,
 - joints sur murs, ...

Nb : après consultations des services techniques du Conseil Général, l'aménagement des places de stationnement de la place sera réalisé au printemps 2013 (avec matérialisation des emplacements par des bordures).

Informations diverses

Bientôt le haut débit dans notre commune.

Dans le cadre d'un programme régional associant le Conseil Régional et France Telecom, il est prévu l'installation de fibres dans le réseau existant afin de permettre à nos « internautes » de bénéficier de liaisons rapides (haut débit) et cela au printemps 2013 (au moins dans le bourg). Espérons-le !

ADMR

On peut rappeler que l'ADMR existe et peut apporter des solutions (aide à domicile). Le bureau de Pleaux est ouvert, les jours de foire : c'est-à-dire les 13 et 27 de 10 à 11h30 ou contact : Mme Bolle : 04-71-69-06-65
Le bureau sera fermé exceptionnellement le 27 décembre.

J. Tonier



Lotissement de Bellevue

Les travaux d'aménagement et de viabilisation viennent d'être réalisés dans les mois d'octobre et novembre (entrée du lotissement, parking, réseau d'eau, électricité et téléphone). La maîtrise d'œuvre a été réalisée par le cabinet Cros-Saunal.

La commercialisation peut donc commencer.

Rappel : 7,00 € TTC/m²

Contact : tél. : 06-08-89-24-35

Urbanisme

Réforme applicable au 1^{er} mars 2012.

Toute nouvelle construction (y compris d'extension) ne dépassant pas 5 m² de surface de plancher n'impose pas le dépôt d'une déclaration préalable ou permis de construire.

Service municipal de l'eau et de l'assainissement



❖ Alimentation en eau potable : une préoccupation constante.

La période d'étiage (en été) a pu être facilement maîtrisée en assurant l'alimentation en eau potable en quantité et qualité satisfaisante.

La résorption de la fuite d'eau a permis d'économiser 100 m³ d'eau par jour, ramenant la consommation quotidienne moyenne à 50 m³. En conséquence, le prélèvement d'eau au niveau du forage reste limité.

Le volume d'eau facturé sur la période septembre 2011- août 2012 s'est élevé à **31 410 m³** (il était de 30 619 m³ en 2010-2011 et de 29 182 m³ en 2009-2010).

Le conseil municipal a fixé le barème de la facturation de l'eau pour la période 2012-2013, comme suit :

- Location du compteur (forfait) : 2,73 €/mois
- Consommation :
 - de 1 à 20 m³ : 2.38 € le m³,
 - de 21 à 50 m³ : 1.45 € le m³,
 - supérieur à 50 m³ : 0.58 € le m³.

A noter : qu'une trentaine de compteur d'eau a du être remplacée, suite à la période de gel important et persistant de l'hiver dernier ! il n'est donc pas inutile de conseiller de protéger les compteurs du froid.

L'emprunt de 15 000 € prévu au budget 2012 a été contracté auprès du Crédit Agricole, destiné à payer les trois compteurs de secteur et anticiper les dépenses (études) nécessaires au dossier « assainissement ».

Enfin Guy Seillier a suivi une formation technique de 3 jours, spécialisée sur la gestion des réseaux d'eau.

❖ Assainissement : deux domaines d'intervention.



➤ Il faut tout d'abord indiquer que les contrôles réalisés par la MAGE sur les lagunes de traitement des eaux usées du bourg s'avèrent positifs tant au niveau de l'entretien que de la performance.

En ce qui concerne l'assainissement collectif dans le bourg, le conseil municipal a décidé de constituer le dossier technique pour solliciter des subventions de l'Agence de l'eau, de l'Etat et du Conseil Général.

Ce programme sera engagé en 2 tranches : **après accord des subventions sollicitées**

1^{ère} tranche : le Bar, Vidal ouest et Rabiac,

2^{ème} tranche : le bourg ouest.

Ce programme est important en terme financier dans la mesure où il est actuellement estimé à 198 000 € HT.

➤ Assainissement individuel :



Certains propriétaires ne disposant pas de terrains suffisants pour l'implantation d'un champ d'épandage ou rejetant des effluents sur des tiers vont pouvoir profiter d'une subvention de 3 500 € maximum grâce au concours de l'Agence Adour Garonne. Le cabinet ACDEAU a été requis par la commune pour constituer les dossiers techniques : 4 dossiers sont d'ores et déjà instruits à Contre. Pour une partie du village d'Escladines, une opération groupée est en cours de montage avec constitution d'une ASL (Association Syndicale Libre). Elle concerne 8 ou 9 propriétés. Une micro station traiterait les effluents des maisons concernées.

Chausсенac : 3^{ème} prix départemental



Suite au passage du jury départemental des villes et villages fleuris, notre commune a obtenu le 3^{ème} prix dans la catégorie des communes de moins de 1 000 habitants.

A découvrir : les randonnées pédestres itinérantes, élaborées par la Communauté de Communes du Pays de Salers, l'une de ces randonnées (comporte 5 étapes) axée sur l'Art Roman.

La première étape part d'Ally et arrive à Chausсенac en passant par Tarrieu, Brageac, la Thiolière, Ostenac et Cussac.

Descriptif à consulter : www.pays-salers.fr/randonnée

Environnement – Cadre de vie

Décharge de La Drulhe

Comme vous le savez, la décharge de la Drulhe a du être fermée suite aux recommandations et injonctions des services préfectoraux. Le contrôle réalisé le 11 octobre dernier par l'inspection des installations classées a permis de constater l'application de cette fermeture effective.

Déchets ménagers : améliorer le tri sélectif.

- Tous les habitants constatent et ont souvent le sentiment de subir l'augmentation du coût du service « ramassage - traitement » des ordures ménagères. La fermeture du centre de stockage de Drugeac (géré par le SIETOM – syndicat intercommunal), les coûts de transport pour apporter les déchets à l'incinérateur d'Egletons (Corrèze) expliquent en partie cette augmentation. En outre, nous n'évoquerons pas – de nouveau – l'injustice d'établir la facturation en fonction de la valeur locative de votre résidence (via les impôts fonciers) sans tenir compte du volume de déchets déposés et le nombre de personnes habitant le foyer...
- Une étude vient d'être réalisée afin de mieux connaître la composition des déchets ménagers collectés dans les sacs poubelles :
 - 40 % soit 103 Kg/an/habitant sont des déchets fermentescibles pouvant faire l'objet de compostage domestique dont 43 % de déchets de cuisine et 20 % de déchets de jardin.
 - 14 % soit 36 Kg/an/habitant sont des emballages recyclables.
 - 10 % soit 24 Kg/an/habitant sont des papiers recyclables.
 - 4 % soit 9 Kg/an/habitant sont du verre.
 - 1,8 % soit 4,7 Kg/an/habitant sont des vêtements.

Le solde – **soit seulement** – 30 % (84 Kg/an/habitant) sont des déchets non valorisables. On peut donc constater que nous disposons de marges de progrès dans le domaine du tri sélectif notamment pour les foyers qui ont la possibilité et l'espace pour réaliser du compostage.

- Boire l'eau du robinet (au lieu d'acheter les packs d'eau minérale) – c'est également économique !

En effet, c'est produire 6 Kg de déchets en moins par an et par habitant, et faire réaliser 240 € d'économie par an et par habitant.

Source : www.developpement-durable.gouv.fr

AGENDA 21 LOCAL : La traduction du développement durable

Si on compare l'Auvergne à la France selon les domaines :

- **Domaine social** : La France : 5^{ème} rang PIB ; 6 millions de pauvres, 5 millions d'exclus ; 4 millions vivent avec un revenu inférieur à 600 €/mois... 1 personne sur 5 est sous-alimentée.
- **Domaine santé** : en 20 ans le nombre de cancers a doublé en France : actuellement +280 000 cancers par an... c'est 25 % de plus que nos voisins européens. L'Auvergne = seconde région de France pour le taux de cancers...
- **Domaine économie de l'Auvergne** : le Cantal fait partie de 5 départements métropolitains disposant des plus faibles revenus médians (13 019 €), avec l'Aude, la Creuse, le Pas de Calais et la Haute Corse.

A noter également que :

Le rythme de croissance des emplois est plus faible en Auvergne qu'en France métropolitaine.

La population est plus âgée que la moyenne nationale, le taux de natalité est de 1,75 % contre 1,95 % en France.

La désertification et baisse démographique marquées dans l'Allier et le Cantal.

Autant de constats qui doivent nous inciter à agir pour un nouveau mode de développement dans les domaines SOCIAL, ECONOMIQUE, ENVIRONNEMENT.

Source : extrait d'un rapport présenté par la Préfecture du Cantal

Le mot des associations ...

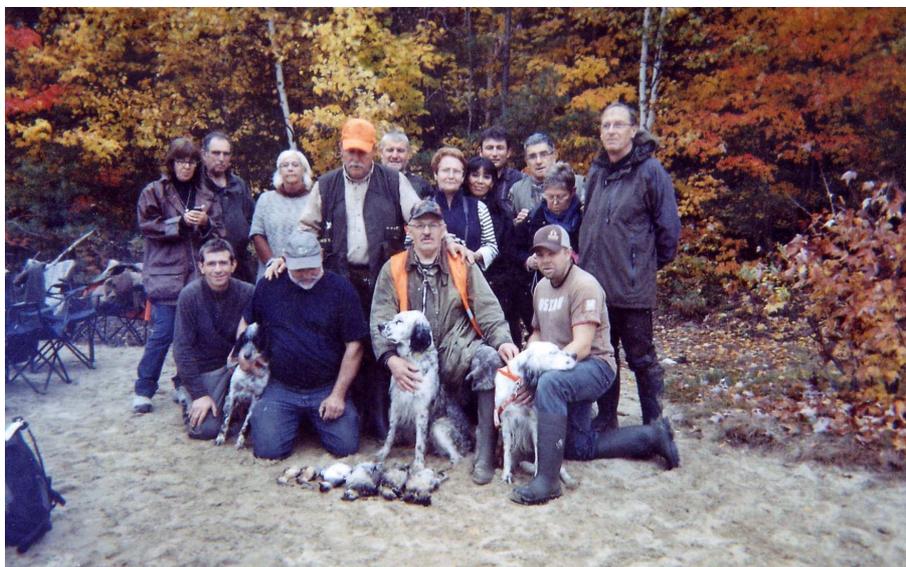
Les chiens d'arrêt des Pierres du Géant

L'Association « Les chiens d'arrêt des Pierres du Géant » vient d'organiser cet automne un voyage de chasse au Québec, à la demande de plusieurs membres désireux de « créancer » leur chien sur la Bécasse, et qui ont décidé Bernard Espinouse à leur faire bénéficier de son expérience pour obtenir les meilleurs prix et conditions avec leur animal, les armes et les munitions, et les possibilités de chasse et d'hébergement sur place...

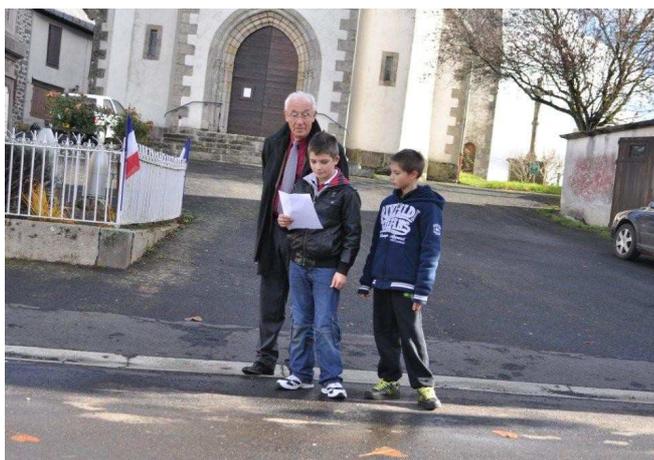
Les participants ont pu accéder au Fleur St Laurent au niveau de Trois rivières. Accès habituellement réservé aux autochtones et aux riverains possesseurs de bateaux, pour l'ouverture de la chasse aux oies, canards et divers oiseaux migrateurs. Oies sauvages par milliers fuyant le froid imminent en remontant, par vagues presque ininterrompues, le fleuve en direction du Mexique via la Louisiane et le Texas. Les chasseurs français ont profité de cette aubaine, la vallée St Laurent étant l'un des axes migratoires les plus importants du globe.

Dans les Laurentides, à 350 Km de Montréal les chasseurs et les chiens se sont concentrés sur la Bécasse et la gélinotte huppée, objectif essentiel du voyage, ... mais une sécheresse exceptionnelle au printemps et en été, a détruit force couvées et anéantie de nombreuses nichées, faute de nourriture. Cependant les chasseurs, grâce à leurs setters anglais, ont réalisé un tableau honorable. ...

Le bilan de cette aventure a été positif, les jeunes chiens se sont « déclarés » en rencontrant en 3 semaines plus de bécasses qu'en trois années en France pour la plus grande joie des participants qui, déjà parlent de leur prochain séjour au Canada...



ACPG



L'association a été présente aux manifestations officielles qui se sont déroulées devant le monument aux morts lors de la Fête patronale (début août) et lors de la commémoration du 11 novembre. Malgré un effectif en diminution, le repas traditionnel du 11 novembre s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Le bureau



Le 19 mars 1962, enfin reconnu comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. C'est sur la proposition d'Alain NERI sénateur (PS) du Puy de Dôme que le Sénat a officialisé cette date lors de sa séance du 8 novembre dernier.



Rappelons que, le 19 mars 1962 - c'était surtout le lendemain du 18 mars et de la signature des accords d'Evian - c'était l'entrée en vigueur du cessez le feu. C'était surtout la fin d'une guerre qui a coûté la vie à plus de 25 000 militaires, majoritairement appelés ou rappelés du contingent, sans oublier la souffrance des rapatriés d'Algérie et des harkis.

J.K.

Centenaire de la première guerre mondiale.

L'année 2014 marquera le début du cycle du centenaire de la Première Guerre mondiale. Un comité départemental va être constitué pour coordonner tous les projets de commémoration. Notre commune s'y associera. Nous vous en reparlerons.



U.S.C. : dame ...USC !

A l'aube de ses 80 balais, cette vieille Dame qu'est l'USC connaît actuellement quelques problèmes de santé : d'ordre psychologique et physique.

C'est vrai que ses gestes et déplacements deviennent de plus en plus difficiles, les troubles circulatoires ne sont pas étrangers à la raideur de ses guiboles. Côté mental, ce n'est guère mieux, le moral est dans les chaussettes (de contention). Je ne vous le cache pas plus longtemps, elle a le bourdon ! Qu'il est loin ce temps où les jambes alertes (parfois légères) et l'œil pétillant en séduisaient plus d'un. Il lui arrive parfois même de regretter la période « Bouffée de chaleur ».

Lui parler de maison de retraite : elle ne pourra jamais ! Partir à Pleaux ou Ally ? Pas question !

Et pourtant elle le sait : son avenir à Chaussenac est très compromis.

Elle a pourtant une grande famille qui fera tout pour la soutenir et retarder le plus longtemps possible le jour où les cloches de l'église chanteront son prénom.

Cependant il faut en convenir, en cette période les jours sont courts, le changement d'heure, la crise, les politiques qui se chamaillent, enfin bref rien ne va.

Assise au coin du cantou, on peut apercevoir dans son regard une lueur d'espoir ; c'est sûrement une mauvaise « passe » comme il y en a eu dans sa vie et puis le printemps sera vite là et le moral reviendra.

Au prochain bulletin municipal nous pourrons passer un autre bon moment avec Dame USC et cette fois-ci comme ce sera le printemps elle jardinera – (d'où Dame USC fait son jardin)-.

Pour celles et ceux qui souhaitent avoir des résultats sportifs plus concrets, je les invite à consulter le site du district de Foot du Cantal ou tout simplement d'acheter la Montagne ou le Réveil.

Pour en terminer, l'USC vous souhaite de passer de Bonnes Fêtes de fin d'année et vous remercie pour la générosité dont vous faites preuve lors des passages des calendriers et un grand merci à tous nos sponsors.

Bonnes Fêtes à tous
Ch. LESCURE



Club Inter-Ages

Loisirs, découverte, distraction ... au programme

La kermesse a eu lieu début août avec un bon résultat : vente de pains, bourriols, gaufres, enveloppes, d'objets fait main, mais cela devient difficile de trouver des bénévoles pour l'organisation du travail ; merci à ceux qui ont participé en temps ainsi qu'à la fabrication d'objets.



Le 22 septembre : le Club a organisé son voyage dans le Périgord, nous sommes partis pour Sarlat vieille ville, beaucoup de choses à voir dans les rues étroites, un monde inimaginable pour un jour de marché ; dégustation de foie gras, puis l'heure du repas de midi avec les produits du terroir. Nous avons repris la route vers le château des

Milandes, demeure de Joséphine Baker, de magnifiques choses à voir. La soirée s'est terminée par un spectacle de rapaces, nous sommes rentrés heureux de cette belle journée.



Le bal d'automne animé avec l'orchestre de Sébastien Castanier qui a rassemblé beaucoup de monde, avec des danses anciennes et celles d'aujourd'hui ; une ambiance formidable, une coupure à 19 heures pour la soupe au fromage (85 convives) après s'être restaurer un petit air d'accordéon pour finir la soirée.

Nous avons terminé l'année avec le repas de Noël, servi à la salle des fêtes le 16 décembre à midi.

Bon Noël et une bonne fin d'année.

Denise BLANCHER et le bureau

Comité des Fêtes

Bonjour à tous,

Pour animer notre village, madame la trésorière (Anne-Marie) fourmille d'idées ! Nous essayons d'en mettre quelques unes en œuvre, mais sans vous on ne la pourrait pas ! Alors merci d'avoir joué le jeu pour le vide-grenier qui a bien fonctionné ; pourtant organisé en fin de saison.



La Fête Patronale était un peu moins réussie faute à la météo, mais pas un désastre non plus.

En novembre, le concours de belote fut un succès et un renouveau pour la commune. A réitérer au printemps !

Le mois de décembre également animé grâce à la vente de « chocolat maison » pour Noël, le 22 décembre, avec un vin chaud offert. Ainsi que le voyage à Castres pour le marché de Noël le 15 décembre.

Et enfin, nous finirons l'année en dansant lors d'une soirée sympa autour d'un dîner pas trop cher dans la convivialité.



N'hésitez pas à nous rejoindre pour préparer les animations 2013.

Meilleurs vœux à tous et bonne santé !

Patrimoine de Chausсенac

Cette année 2012 se termine positivement pour l'association.

L'exposition annuelle « Quoi de 9 » est encore une fois un succès malgré la baisse généralisée de fréquentation au mois de Juillet dans la région. Nous sommes déjà en cours de préparation de la prochaine édition. L'association remercie vivement tous les participants qui ont contribué au succès de cette édition.

- o Sur le plan patrimonial, l'Association mène plusieurs actions :

Au cours de l'été 2011 les jeunes des chantiers de jeunesse en séjour à Chausсенac ont nettoyé le grenier de la sacristie. A cette occasion, ils ont trouvé un vitrail en mauvais état, représentant monseigneur Pagis. Evêque de Verdun à la fin du XIXe siècle, il est natif de Chausсенac. L'Association a décidé de faire restaurer ce vitrail. Cependant, plutôt que de faire appel à un artisan restaurateur, le vitrail a été confié au lycée professionnel Lucas de Nehou, à Paris. Ce lycée est spécialisé dans les arts du verre et les structures verrières. Il s'est vu décerner le label « Lycée des métiers » par le Ministère de l'éducation nationale. Pour cette opération, l'Association prend en charge le coût du verre, la restauration étant un travail d'application pour les élèves. Lorsque ce travail sera achevé, le vitrail sera installé dans l'église et une plaque rendra hommage aux lycéens et étudiants auteurs de la restauration.



Les deux tableaux en cours de restauration devraient bientôt retrouver leur place dans l'église (printemps 2013).

- o L'assemblée générale a décidé d'accorder une subvention à la commune afin de permettre la finalisation du dossier de demande de subvention pour la restauration de la « chapelle Saint Jacques » de l'église de Chausсенac.
- o Enfin, l'Assemblée générale a renouvelé le Bureau de la manière suivante : M. Klem, Président d'honneur ; M. Ivanoff, président ; M. Clarens, trésorier ; Mme Chabrier, secrétaire.

L'Association vous présente ses vœux pour l'année 2013.

Le Bureau

NB : n'oubliez pas de nous adresser votre cotisation 2013 (17 € minimum) – merci d'avance.

LES CROIX DE CHEMIN DE CHAUSSENAC

La commune de Chaussenac possède sur son territoire une série de croix de chemins dont nous vous proposons la visite. Ces constructions, plus de 3000 pour le département, sont le témoignage du passé de notre commune et des hommes et femmes qui l'ont habitée et bâtie.

LES REPRESENTATIONS ROMANES

Les Christs romans obéissent à un canon relativement strict : bras horizontaux, tête modérément penchée, cheveux longs retombant sur les épaules. Les pieds sont séparés et le perizonium (ou "jupon"), souvent doté d'une ceinture axiale, descend jusqu'aux genoux.

Si cette règle est appliquée aux crucifix en bois, les croix de chemins, parce qu'elles sont en pierre, ne peuvent intégralement correspondre à ce modèle et les cheveux sont souvent supprimés.

Le Cantal possède au moins trois croix "romanes", à Tourniac, St-Christophe-les-Gorges et Chaussenac. Ce sont des oeuvres exceptionnelles, tant par leur rareté que par leur qualité.



Croix « Christ aux jambes croisées »
XIIe siècle, Cussac

LES REPRESENTATIONS GOTHIQUES

Les croix gothiques succèdent aux croix romanes, et leurs caractéristiques évoluent lentement pour adopter de nouveaux critères, comme le croisement de pieds, qui par la suite, deviendra systématique.



La croix adopte souvent la forme d'un panneau rectangulaire ou losangique. Au XIV^e siècle, ces panneaux sont creusés d'un quadrilobe (Saint-Hippolyte, Menet); au XV^e siècle apparaissent des dentelures flamboyantes. L'époque gothique est donc caractérisée par la forme du support, aux bras non déliés.

Croix de Cussac
(XIV – XV^e siècle)

Milieu du XV^e - milieu du XVI^e siècle.

Cette période est la plus riche de l'art crucifère, dans le Cantal comme ailleurs. La croix-panneau laisse place à la croix aux bras déliés. Les personnages secondaires peuvent apparaître, ce qui n'est pas le cas pour le patrimoine chaussenacois.

APRES LE MOYEN-AGE

Aux XVII^e et XVIII^e siècle, le baroque s'épanouit (voir les chapelles latérales de l'Eglise St Etienne de Chaussenac qui en sont des exemples). Le modèle précédent reste valable, mais s'affadit parfois considérablement. Les belles œuvres cependant ne sont pas rares, et illustrent bien la réaction catholique du Concile de Trente. L'art crucifère s'étiole au XVIII^e siècle, et on assiste à une simplification des représentations et le métal fait son apparition.

La Révolution est une période sombre, puisqu'on ordonne la destruction des croix de chemin, en même temps que clochers et chapelles vicinales. Ces prescriptions seront relativement suivies, mais à partir de 1801 on répare et on relève les monuments.

Le XIX^e siècle est riche en quantité, moins en qualité. Le style paysan règne encore en maître, malgré l'intrusion de quelques ateliers spécialisés comme RIBES (croix du cimetière à la droite de l'église, auteur aussi des stalles du chœur de St Etienne). L'usage de la pierre de Volvic se répand.

Sources (et pour en savoir plus) : cantalpassion.com ; cantalcroix.free.fr ; chaussenac.fr ; Les croix du Massif Central Par Jacques Baudoin



Comice Agricole

Le succès de la fête du pain a permis de compléter le financement exceptionnel apporté par la municipalité pour organiser le comice traditionnel du mois d'octobre.

Le comice de Chaussenac est l'un des derniers organisé à l'échelle d'une commune. Nous remercions les bénévoles et les éleveurs qui ont permis la réussite de l'édition 2012.

Quatre-vingt animaux de race « Salers » ont été présentés. Rappelons le palmarès des prix d'honneur :

PRIX D'HONNEUR : 1- GAEC Breuil, 2- GAEC Parsoire, 3- GAEC d'Enroussou

Championnat mâle : GAEC Breuil

Championnat femelle : FILIOL Didier

M. Gérard Delchet de Drugeac (jury),

M. Abel Picaronny (1^{er} adj.),

M. Jacques Klem (maire),

M. Yves Fourtet de St Julien aux Bois (jury),

M. Sébastien Lac (président du comice).



Nicolas TISSANDIER – éleveur renommé de race « Salers »

Qui se souvient d'Eugène Nicolas Tissandier né à Chaussenac en 1860 dans le village d'Escladines où son père était cantonnier ? Ce fut, pourtant, l'un des célèbres éleveurs de race « Salers » du Cantal dont la ferme était à La Grille. Il joua un rôle actif dans l'association vouée à l'organisation et à la promotion de la race « Salers » au début du XXI^{ème} siècle. Il participa à de nombreux concours et comices à Paris, Mauriac, Aurillac, Limoges, Lyon, Toulouse,...

On peut citer un premier prix :

- Génisses à Paris en 1910
- Vaches 1^{er} section à Paris en 1927
- ...

Sa distinction de commandeur du mérite agricole témoigne de la reconnaissance du monde agricole pour sa carrière d'éleveur. Voir ci-dessous une magnifique photographie de Nicolas Tissandier lors d'un concours national, probablement en compagnie de son épouse Marie née Picaronies.



Source : M. Martin et M. Klem



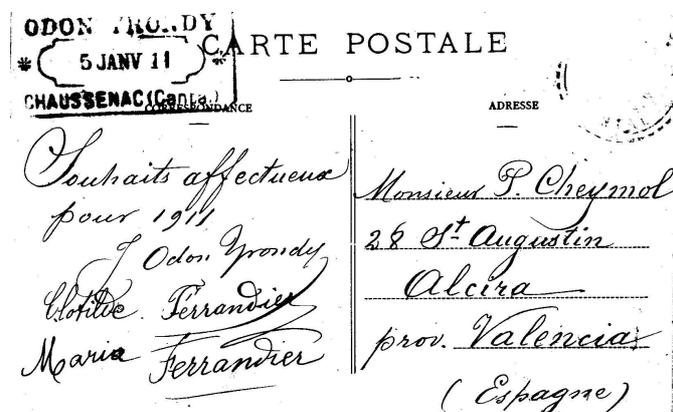
Histoire locale



Il nous a semblé intéressant de publier cette photographie prise probablement peu de temps après la guerre de 39-45.

Les anciens reconnaîtront peut-être cette maisonnette encore couverte à l'époque partiellement en chaume.

[maison appartenant à la fille du père « Olivier » (horloger) épouse Canterel vendue en 1961 à Pierre Chazette, actuellement propriété et habitée par Mireille et Michel Lescure]



Il s'agit d'une carte postale écrite par Odon Yrondy à l'occasion des vœux pour 1911. Né à Chaussenac en 1851, il a été marchand de parapluies, parasols et cannes à Utrecht (Pays-Bas). Retiré dans sa maison familiale à Ostenac (maison Roche) en 1901, il décède en 1930. La carte est également signée par Clotilde née à Chaussenac en 1860 et Maria mariée à Victor Ferrandier.

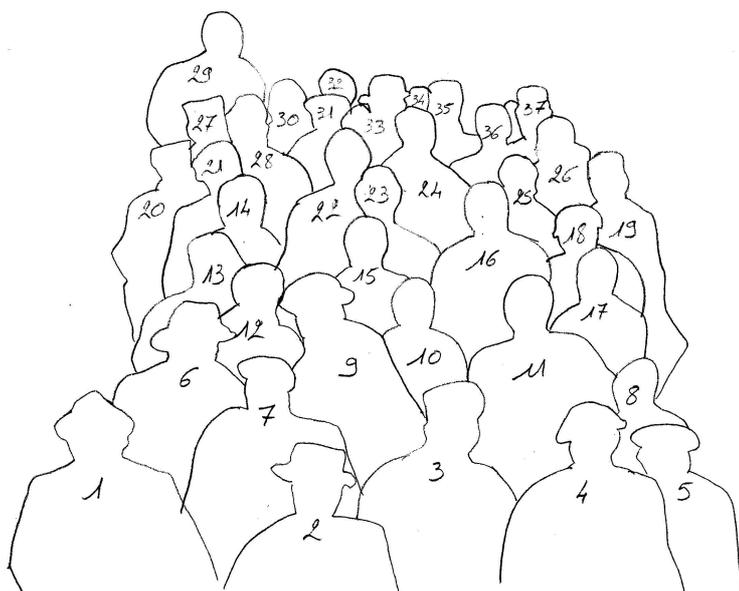
Le destinataire est également un migrant cantalien parti en Espagne (province de Valence) probablement comme marchand de chevaux.

**Photo souvenir d'un banquet des pompiers et anciens combattants
à La Grille (vers 1961)**



Source : Renée CAPEL et Pierre VANTAL.

Liste des personnes :



- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 16. Paul DELBOS, Cussac 17. Albert SAUTOU (facteur) 18. Antony BONNAL, Bar de Mollat 19. Jean PUYRAIMOND, Ostenac 20. René CAPEL, le Bar 21. Noël SEILLIER, Bar de Mollat 22. Pierrot COMBES, Vidal 23. Noël CHAMARD, Cussac 24. Michel DEYDIER, Ostenac 25. Jean-Marie CAULUS, L'Algère (cantonnier) 26. Marcel TERRISSE, Cheyssiol | <ol style="list-style-type: none"> 1. LAROCHE (ancien facteur) 2. Paul RAFFY, le bourg 3. Antoine VANTAL (chef pompier) 4. Jean MAGNE, le bourg 5. Emile LAVAL, Escladines 6. ROBERT, Bar de Mollat 7. Léon MAURIOS, Bellevue 8. Jean BASSET, Ostenac 9. Léon ARGAYROLLE, Cussac 10. Jules CHANUT 11. Pierrot CHAZETTE, le bourg 12. VERNAC, Brageac 13. Emile CONSTANT, le bourg 14. Gustave CHANCEL, La Grille 15. Jean CELIER, Le Tilleul 27. Pierrot VANTAL, Le Fargeret 28. Joseph LAYGUES, menuisier 29. Georges COURCHARIERE, Bar de Mollat 30. Maurice FABRE, Maire 31. GINESTE, Escladines 32. ? 33. Léon MATHIEU, Vidal 34. ? 35. LAFFON 36. GUIRBALDI (receveur de La Poste) 37. Auguste COMBES, Vidal |
|--|---|

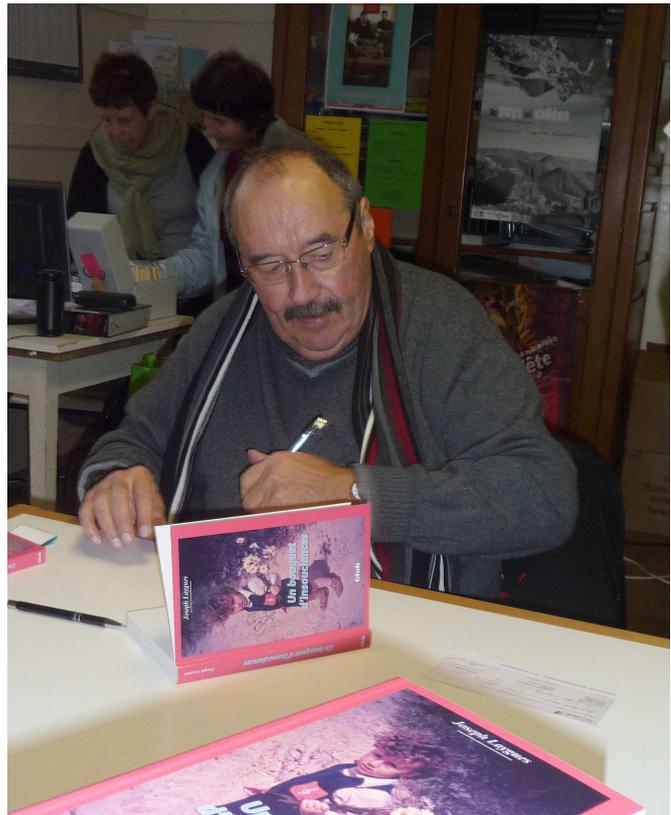
Bibliothèque

Vivre le livre ... le livre pour apprendre à vivre

Après une période de fréquentation stationnaire, voire en léger déclin, la bibliothèque reprend "vie". Le retour de quelques enfants et la promesse de nouvelles adhésions nous le confirment.

Mercredi 21 novembre nous avons reçu Joseph LAYGUES à l'occasion de la sortie de son nouveau roman « Un bouquet d'insouciances » (Glob Editions). Après « Zozo et la fontaine aux tétards » (Editions Cheminements), « Des noix pour la Noël » (Editions Cheminements), « La petite école de Pilou » (Glob Editions), « Les dernières pêches de vigne » (Glob Editions), Joseph livre la suite des souvenirs de son parcours en Charente dans les années 70 et révèle les raisons de son retour dans le Cantal.

Fidèles au rendez-vous, de nombreux lecteurs et amis attendaient patiemment leur dédicace autour d'une collation tout en évoquant quelques souvenirs communs.



Une ambiance chaleureuse tout au long de cet après-midi d'automne, empreinte d'émotion et de tristesse puisque auparavant nous nous rendions au cimetière pour accompagner notre ami Jean BRAJOU jusqu'à sa dernière demeure.

Les livres, il les aimait tant que rares sont ceux qu'il n'a pas lus dans cette bibliothèque.

Nous tenons à lui rendre hommage et à travers lui à tous les autres adhérents qui nous ont quittés.

Ils savaient tous combien il est important d'aiguiser sa curiosité et de maintenir son esprit en éveil.

Ces derniers mois, nous avons pu mettre à disposition des adhérents 37 nouveaux ouvrages :

- 22 achetés grâce aux cotisations, à la subvention communale et aux dons,
- 15 généreusement offerts (dont 5 très récents).

Ceux-ci complétant le réapprovisionnement régulier de la Médiathèque départementale, tant en livres qu'en CD, DVD ou jeux.

En mars prochain, grâce également à la Médiathèque départementale et au Conseil Général, nous participerons à la neuvième édition du Festival départemental de lectures musicales « Par monts et par mots ».

En attendant ce rendez-vous, nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Les bénévoles



A.C.C.A.

LA CHASSE ... UN LOISIR CERTES MAIS AUSSI ACTEUR DE L'ENVIRONNEMENT

En France, le nombre de chasseurs diminue. Depuis 30 ans, l'effectif est passé de 2 200 000 à 1 300 000. Des incitations à la découverte de la chasse sont faites pour les non initiés : certains départements ont mis en place un système de parrainage pour encourager d'anciens chasseurs à reprendre leur permis. Pour notre ACCA, l'effectif se maintient à une vingtaine de sociétaires et nous avons, cette année, la satisfaction d'accueillir Victor Barbazange qui a obtenu son permis. La complexité des règlements ne facilite pas la tâche des responsables des petites structures locales comme la nôtre.

UN LOCAL DE CHASSE ADAPTE ET LIEU DE CONVIVIALITE ...

Depuis 2011, les ACCA doivent posséder un local aux nouvelles normes. Le moulin d'Ostenac dépourvu d'eau potable ne satisfaisait pas à la nouvelle réglementation. Des subventions sont allouées pour édifier de nouveaux locaux mais elles ne peuvent bénéficier à la rénovation de locaux existants. Cela favorise les communes de plus de 1000 habitants. Nous ne pouvions obtenir cette aide destinée à des investissements de plus de 60 000 Euros ! Il resterait une somme à déboursier plus de 20 fois supérieure à notre budget annuel ! Il a donc fallu chercher une autre solution pour diviser cette dépense par 8 en utilisant les compétences de chacun.

Une partie de la coopérative servira désormais de local aux chasseurs : les aménagements faits en grande partie par des bénévoles sont en bonne voie afin de satisfaire aux nouvelles normes. En premier lieu, il a fallu faire des travaux de démolition puis édifier des cloisons pour délimiter les différentes pièces. Le WC a été entièrement refait. Le sol de la salle de découpe a été recouvert d'une peinture spéciale. La salle utilisée pour l'exposition photo a été aménagée, une grande partie sera naturellement libérée au mois de juillet pour permettre la tenue de l'expo « Quoi de 9 ? », la partie étroite a été

séparée du coin cuisine par la confection d'un bar, de la faïence a été posée au mur et des placards de récupération permettent de ranger les ustensiles de cuisine. Le sol sera rectifié, planifié pour la pose de carrelage.

Certains travaux doivent satisfaire à des normes strictes et ne peuvent être réalisés que par des professionnels tels ceux concernant l'électricité faits par l'entreprise « Parsoire » pour un montant de 3 000,00 € ; de même Monsieur Vernac a remis aux normes la plomberie.

Pour le chauffage, le budget mais aussi la logique nous on fait pencher pour un chauffage au bois. C'est dans notre région, le système le moins onéreux et le plus efficace pour ce genre de local. Il reste à résoudre le rejet des fumées. Le tuyau provisoire disparaîtra au profit d'une évacuation aux normes en gagnant une cheminée existante. Le local est entièrement meublé d'objets offerts ou récupérés aux encombrants. Nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien à cette réalisation en nous autorisant la mise à disposition de ce local et en contribuant financièrement aux investissements (électricité, plomberie et divers matériaux). Au final, le coût de cette opération est loin des 30 000 ou 60 000 € engagés dans d'autres communes !

FICHE DE DECLARATION DE DEGATS D'ESPECES NUISANTES

Une fiche à compléter est à la disposition de tous ceux qui ont subi des préjudices. Les espèces mises en cause sont : le renard, la marte, la fouine, la belette, le putois, le ragondin, le rat musqué, la pie, le geai, la corneille, le corbeau freux, l'étourneau.

A cette liste, nous avons ajouté le choucas des tours qui comme son nom l'indique apprécie les édifices. Depuis plus de 20 ans, il colonise notre bourg : le clocher, mais aussi les cheminées, les dessous de toit. Cette espèce est en expansion dans notre canton et son statut d'espèce protégée ne se justifie plus dans notre secteur.

Oiseau: longueur - envergure

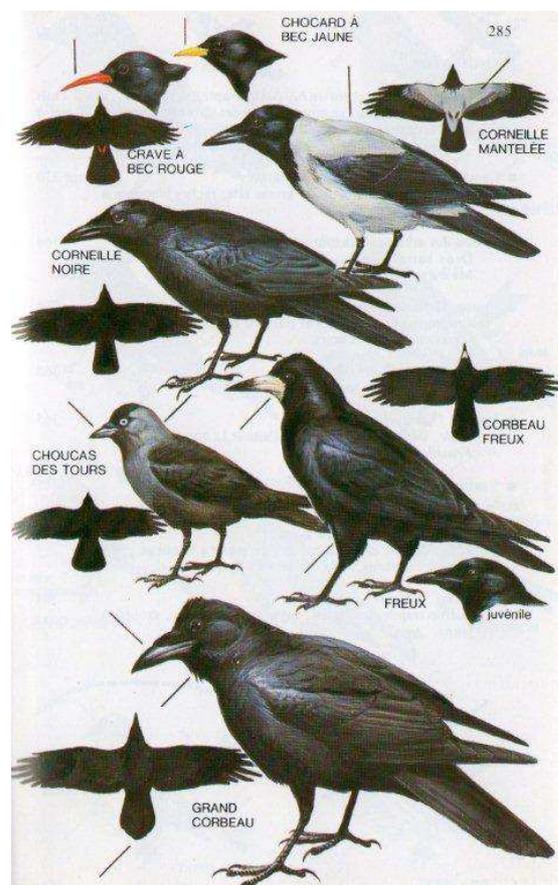
CHOUCAS : 32-66---CORNEILLE : 46-100

CORBEAU : 62-125---BUSE :52-125

Ne pas confondre le choucas des tours, la corneille noire et le corbeau.

Le choucas ou corneille des clochers de la taille d'un pigeon a la nuque grise

La corneille toute noire est par erreur appelée corbeau dans notre secteur, c'est la GRAOULE. Il n'y a pas de corbeau freux dans notre région mais quelques grands corbeaux.



FICHE GRAND GIBIER-DEGATS FAITS AUX CULTURES

Nous avons édité une autre fiche spécifique au grand gibier (cerf, chevreuil, sanglier) et ajouté le blaireau qui cause des dégâts souvent attribués au sanglier. Cette année le nombre de sangliers est en diminution sur notre secteur, mais nous sommes très proches de milliers d'hectares de forêts qui leur servent de refuge et il leur est facile de nous rendre visite et de se dérober durant les longues nuits d'automne et d'hiver.

Portrait

Louis REY

Une passion ... d'apiculture.

Nous sommes allés à sa rencontre dans la maison d'Ostenac, où il est né dans le « chambretou » en 1946. Son père Marius était charron, fabricant des roues de char, des jougs ... jusqu'en 1956, pour partir à Murat, exercer un nouveau métier.



Ces dix années à Chaussenac furent précieuses pour le petit « Loulou » dans sa découverte de la nature et pour forger les bases de ses futures passions grâce aux parties de pêche, à la chasse au lièvre avec le « Père Vigier », à la forêt, aux charrières, ...

Notre discussion s'engage alors sur sa passion pour les abeilles avec moult détails et anecdotes. En voici quelques extraits :

- ❖ Notre passionné d'apiculture capture des essaims sauvages dans les bois d'Ostenac au lieu dit « au rocher des sangliers » et cela depuis de nombreuses années. Pourquoi ? le site serait-il à la convergence de « courants » de points de vie et attirerait instinctivement les abeilles (cf. : bio géologie).
- ❖ L'emplacement et l'orientation au soleil levant ne se font pas au hasard. Le changement des pratiques agricoles avec des fauches précoces des prairies a entraîné une diminution du potentiel de fleurs à butiner : les premières sont les perce-neige, les pulmonaires, les myosotis..., les dernières le lierre et autrefois le blé noir !
- ❖ Quelles variétés d'abeilles ? « les petites noires » d'origine bien locale disparaissent peu à peu pour être remplacées par les « jaunes » venues d'Italie, moins rustiques et plus productrices, par contre, elles nécessitent des soins pour l'hiver (apport de sucre).
- ❖ En revenant quelques années en arrière, la récolte se faisait au printemps (on s'assurait ainsi que l'essaim disposerait d'assez de réserves et passerait l'hiver). Lorsque l'on tuait le cochon, l'usage était d'offrir du boudin et une pièce de viande aux voisins, pour la récolte du miel on distribuait un morceau de brèche !
- ❖ Le miel médicinal était le miel situé à proximité des opercules des brèches. Mixé à de la mélisse, il était utilisé pour soigner les troubles digestifs des vaches ! (cf. : rôle bactéricide du miel).
- ❖ Ici la majorité de la production provient du nectar des fleurs en moindre mesure du miellat produit par les pucerons vivant dans les arbres de nos forêts.
- ❖ Et le « paillassou » ? : rucher d'autrefois tressé avec des côtes de ronce et de la paille.
- ❖ Les ennemis de nos abeilles : les produits phytosanitaires et le varroa (acarien) qui affaiblit l'abeille...

Nous avons interrompu ces échanges avec regret et le sentiment qu'il y avait bien d'autres choses à découvrir ou redécouvrir. A la question : « Comment peut-on devenir aussi passionné ? », Louis Rey répondit :

« C'est valoriser les savoirs de ses parents, de ses ancêtres, c'est cultiver ses connaissances, prendre le temps d'observer, transmettre à d'autres son savoir ... Ça m'a aidé à construire ma vie. »

nb : dans un prochain bulletin, Louis nous fera découvrir une autre passion, l'arboriculture, les greffes, la conservation des variétés de pommes, ...

J.K.